



COMPTE-RENDU

Séance du 2 octobre 2015

L'an deux mille quinze et le deux octobre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Patrick LABERNADIE, Maire.

Présents : Patrick LABERNADIE, Anne-Marie BARRAQUE, Jacques BELTRAN, Chantal BECAAS, Guy CLAVERE, Marie PEES, Laurent MARQUE, Jean-Michel BASCUGNANA, Marie-Claude PINOUT, Jean-Jacques ALBIRA, Solange BECAAS, Richard BELLON

Excusés : Marie-Christine GARROCQ (procuration à Marie-Claude PINOUT), Paul LAMOURE (procuration à Marie PEES), Etienne CURT (procuration à Anne-Marie BARRAQUE)

Secrétaire de séance : Jacques BELTRAN

Question n°1 : Approbation du procès-verbal du 28 août 2015

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 2 voix contre (M. Bellon, Mme Solange Bécaas). M. Albira souligne qu'il n'était pas présent lors de la précédente réunion.

APPROUVE le procès-verbal du 28 août 2015.

Question n° 2 : Acquisition de terrain

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE d'acquérir les parcelles suivantes :

Section B n° 1060 0 a 83 ca

Section B n° 1062 1 a 21 ca

Appartenant à M. et Mme IBARRUTHY.

PRECISE que l'acquisition sera réalisée en échange de travaux d'enfouissement d'une gaine France Télécom.

AUTORISE le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

Question n° 3 : Résiliation poste de chasse

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE la demande de résiliation du poste de chasse de Monsieur Gérard CORTEZ.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Question n° 4 : Tarif des copies

Après en avoir délibéré

Le conseil municipal, à l'unanimité,

FIXE le montant des copies noir et blanc à 0.18 € à compter de ce jour.

Question n°5 : Agenda d'accessibilité

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

Par 12 voix pour et 3 voix contre (M. Albira, Mme Solange Bécaas et M. Bellon)

DECIDE la mise en œuvre d'un Agenda d'Accessibilité Programmée.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour signer tout document, accomplir toute formalité nécessaire au règlement de ce dossier.

M. Albira demande que soit noté que M. Bellon, Mme Solange Bécaas et M. Albira refusent de voter parce qu'ils n'ont pas eu les documents nécessaires au vote.

Questions diverses

M. Albira questionne le maire concernant :

- la commission des travaux dont M. le maire a parlé lors de la dernière réunion
- le dossier d'électrification de la route de Castet
- le dossier relatif à l'installation d'un éleveur sur la commune

Information aux conseillers par Monsieur le Maire

- Utilisation de dépenses imprévues
- Consultation assurance
- Etude hydraulique des bassins versants du Rey
- Photocopieurs
- Arrêté pistes forestières
- Charte du Parc National
- Intercommunalité
- Conférence sur la Tourbière, animée par le Professeur GALOP, le 29 octobre, à 20h30, à Louvie-Juzon.

M. le maire lève la séance à 21h20.